



## CALENDRIER 2013 DE FORMATION A LA METHODOLOGIE DE LA CLASSIFICATION

Afin d'accompagner les entreprises dans le suivi de la classification issue de l'accord collectif de branche du 1<sup>er</sup> juillet 1999, L'UNION organise des sessions de formation à destination des représentants employeurs et salariés participant aux commissions techniques de classification, ainsi qu'aux délégués syndicaux, et aux délégués du personnel.

Pour l'année 2013, les sessions se tiendront, sous réserve d'un nombre suffisant de participants, dans les locaux de L'UNION aux dates suivantes :

- Jeudi 20 juin
- Mardi 10 septembre
- Vendredi 6 décembre

Les frais de participation **par stagiaire** sont de :

- 350 € TTC pour les entreprises adhérentes à l'un des quatre syndicats de L'UNION
- 385 € TTC pour les entreprises non adhérentes à l'un des quatre syndicats de L'UNION

Le service formation de L'UNION est à la disposition des entreprises pour toute information complémentaire.